



MUNIR A. AZIM
HAZRAT IMAM
KHALIFATULLAH

LA SALÂT EN ISLAM

JAMAAT UL SAHIH AL ISLAM



PRÉFACE

Ce n'est que par la grâce d'Allah que ce livret trouve le jour aujourd'hui pour la guidance des Musulmans et des chercheurs de vérités qui s'intéressent vivement à l'Islam et à l'intégrer en toute quiétude.

Écrit par la grâce de Dieu en l'an 2010 (*21 Septembre*), ce livret est un ouvre-œil en ce qui concerne la Salât (prière) en Islam. J'ai exposé dans ce livret l'importance de la Salât quotidienne qui représente le chemin vers la communion avec Dieu, notre Créateur. Allah est un Dieu compréhensif. Il connaît les faiblesses de Ses serviteurs, mais ce n'est pas une raison pour autant de nous engloutir dans nos faiblesses et délaissier la Salât.

Il nous faut garder à l'esprit que dans son *Miradj* (ascension spirituelle) notre bien-aimé prophète Mohammad (pssl) a reçu le commandement de dire à son Oummah (Communauté) de faire la Salât 50 fois par jour, mais après maintes intercessions Allah a fini par consentir à diminuer le nombre des Salâtes à 5 fois par jour (sans inclure les Salâtes additionnelles ou surrogatoires).

Que Dieu nous aide, nous les Musulmans, a remplir notre pacte avec Lui, de Lui être fidèle et de ne point manquer notre rendez-vous quotidien avec Lui, sans quoi, c'est nous qui seront les perdants.

Munir A. Azim ~ Hazrat Imam Khalifatullah
10 Février 2012 (*17 Rabi'ul Awwal 1433 AH*)

LA SALÂT EN ISLAM

INTRODUCTION

La Salât (prière) en Islam est le rendez-vous que le Serviteur reçoit de Dieu pour Le rencontrer cinq fois par jour, et même plus. Ce rendez-vous est d'un goût exquis pour les amoureux d'Allah, tandis que pour l'homme en quête d'Allah, elle incarne le remède qui le guérit de ses afflictions et lui ouvre les portes du Salut.

ذَلِكَ الْكِتَابُ لَا رَيْبَ فِيهِ هُدًى لِّلْمُتَّقِينَ ۝ الَّذِينَ يُؤْمِنُونَ بِالْغَيْبِ
وَيُقِيمُونَ الصَّلَاةَ ...

« C'est le Livre au sujet duquel il n'y a aucun doute, c'est un guide pour les pieux, qui croient à l'invisible et accomplissent la Salât (prière)... » (2: 3-4)

اتْلُ مَا أُوحِيَ إِلَيْكَ مِنَ الْكِتَابِ وَأَقِمِ الصَّلَاةَ إِنَّ الصَّلَاةَ تَنْهَىٰ عَنِ
الْفَحْشَاءِ وَالْمُنْكَرِ وَلَذِكْرُ اللَّهِ أَكْبَرُ ...

« Récite ce qui t'est révélé du Livre et accomplis la Salat. En vérité la Salat préserve de la turpitude et du blâmable. Le rappel d'Allah est certes ce qu'il y a de plus grand... » (29: 46)

Chaque être humain est lié, qu'il le veuille ou non à Dieu, l'Unique, Sans Partenaire (Allah). L'homme a été créé dans le

but d'adorer Dieu, Le reconnaître dans Son infini puissance et unicité et d'enseigner cette connaissance d'un Dieu unique aux autres qui sont loin de cette vérité pourtant si claire, si limpide aux yeux.

Un Musulman, surtout le sincère – et non pas celui qui l'est seulement de nom – a le devoir d'accomplir les Salâtes quotidiennes comme l'a enseigné Dieu à travers Son Saint Livre (le Coran), et à travers Son bien-aimé et noble Prophète Mohammad (pssl). Dans le Coran, Dieu mentionne avec insistance l'établissement de la Salât.

En tant que deuxième pilier de l'Islam, la Salât est tellement importante que sans elle, le croyant ne peut se définir comme Musulman. La vie du croyant est vide s'il n'y a pas de Salât, si bien que même le Prophète de l'Islam (pssl) a comparé une maison dépourvue de Salât à un cimetière. (Mouslim, Abu Dawood & Ahmad)

LA PRIÈRE ET LA REMÉMORATION DE DIEU

○ إِنِّي أَنَا اللَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا أَنَا فَاعْبُدْنِي وَأَقِمِ الصَّلَاةَ لِذِكْرِي

« En vérité, Je suis Allah, il n'y a aucun Dieu en dehors de Moi. Adore-Moi donc, et observe la prière pour te souvenir de Moi. » (20:15)

Dieu affirme avec force Son unicité et ordonne à Ses serviteurs de l'adorer seul, et de se souvenir de Lui à chaque instant afin que son cœur puisse s'attacher à Lui, Le Maître de chaque cœur.

Le contenu de ce verset n'est pas nouveau pour les musulmans. Malheureusement, malgré le fait que Dieu parle avec beaucoup d'emphase du *Tawheed* (l'unicité de Dieu) à maintes reprises dans Le Saint Livre (le Coran), d'habitude nous, les Musulmans, lisons ce verset sans nous arrêter pour réfléchir pourquoi Dieu a parlé avec autant de force sur Son unicité.

Dieu nous dit dans ce verset que c'est Lui, Allah, Qui est digne d'adoration. Un homme peut prononcer avec sa langue qu'il n'y a personne digne d'adoration excepté Allah, mais ce même homme peut à travers ses actions, ses désirs, et ses plaisirs créer beaucoup d'idoles sans le savoir ; de telles idoles qu'il préfère « vénérer » au lieu de se hâter pour accomplir la Salât.

Dans le verset précité, après qu'Allah eut proclamé Son *Tawheed* (unicité), Il demande à l'homme de faire Son adoration (*Salât*) pour se souvenir de Lui. Tout musulman sait que nous faisons la Salât pour se souvenir d'Allah, mais la question est si notre Salât est rempli de « *Dhikré Ilâhi* » (remémoration de Dieu) ou pas. Si chacun d'entre nous, nous, nous posons, avec objectivité et sincérité cette question nous aurons une réponse, mais quel que soit notre niveau spirituel, la réponse sera négative.

C'est un fait que pour la plupart d'entre nous la Salât est vide de « *Dhikré Ilâhi* » (remémoration de Dieu). On peut comparer notre Salât avec un fruit sec. En regardant de l'extérieur on dirait qu'il est joli et rempli de jus mais en fait à l'intérieur il n'y a que des traces de jus, et à peine mangeable. Mais pourtant Allah nous indique de persévérer dans la Salât, même si nous ne ressentons aucun plaisir, car au fur et à mesure qu'on s'attachera à la Salât, l'on développera le goût pour cette pratique divinement ordonnée.

Quand nous lisons la sourate Fatiha ou le Tasbih dans la Salât, nous devons analyser si nous, nous concentrons sur ce que

nous lisons ou si notre attention est-elle déviée vers d'autres choses.

Donc ici, le verset « *Akiimis Salâta li Dhikrii* »: « adore Moi donc et observe la prière pour te souvenir de Moi », est un instrument que Dieu nous a donné pour analyser notre Salât. La Salât est un miroir qui nous montre nos faiblesses de tous les jours et elle nous indique notre niveau dans le *Tawheed* (l'unicité de Dieu).

Ici Dieu nous dit que malgré le fait qu'on peut proclamer des centaines milliers de fois le *Tawheed*, c'est seulement quand on se positionne devant Lui dans la Salât qu'Il évalue la profondeur de notre proclamation.

Quand l'homme est dans ses préoccupations mondaines, son attention est dirigée vers ces choses mais quand il est dans la Salât on peut alors juger la sincérité de sa proclamation. L'exemple du Saint Prophète (pssl) est dit que même quand il n'était pas dans la Salât, son attention et son cœur y étaient tout le temps. C'est la vraie signification de « *Akiimis Salâta li Dhikrii* ». Tout comme un poisson ne pouvant se passer de l'eau, l'homme véridique dans sa proclamation du *Tawheed* ne peut à aucun moment se passer de la Salât, qui représente une drogue pour lui. D'ordinaire, la drogue est une chose nuisible à la santé du drogué, mais quand le musulman s'attache à la Salât comme un réel drogué pour l'attachement à la Salât, alors une telle drogue est bienfaisante, et à rien à voir avec les drogues malsains.

Si en dehors de la Salât, son attention était dans la Salât, nous pouvons donc nous imaginer ce haut niveau qu'est sa Salât. C'est à la lumière de l'exemple du Saint Prophète (pssl) que nous devons analyser notre Salât. Pour étayer l'argument, des enfants qui s'intéressent vivement à un mets spécial et s'ils savent qu'on va le préparer aujourd'hui, ils vont y penser

pendant toute leur journée à l'école. L'excitation de voir la réalisation de ce mets les mettent en qui-vive, si tant ils apprécient ce mets. Si à leur retour, s'ils ne trouvent pas ce mets, ils auront l'impression d'avoir vécu cette journée pour rien.

Cette habitude est aussi présente chez les adultes, mais elle se manifeste pour d'autres choses, comme le football, le badminton, le judo, le cyclisme, le tennis et le cricket etc. Qu'en ce moment il y a un tournoi de football, les fans y pensent même dans leurs préoccupations et ils attendent avec impatience le moment de se mettre devant leurs postes pour le suivre. Quand nous analysons notre Salât, nous trouvons qu'à chaque fois que notre attention est déviée, nous essayons avec beaucoup de peine de la retourner dans la Salât, mais après quelques instant nous la perdons de nouveau.

Si c'est ainsi, comment pouvons-nous le qualifier de *Tawheed*. Au contraire, il est opposé à l'exemple du Saint Prophète (psl). C'est dans ce but qu'il nous faut faire un effort extraordinaire afin de rester concentrer et de ne pas laisser notre esprit si souvent vagabonde dévier du rappel de Dieu, et dans la Salât et dans les moments de méditations.

Je demande aux musulmans que de prime abord il faut faire un effort extérieur sur la Salât. Si nous faisons la Salât alors nous pouvons faire un effort de le rendre juteux. Mais si nous ne faisons pas de Salât, donc nous ne pouvons faire aucun effort pour le remplir de jus. La communauté musulmane doit faire un grand effort dans ce sens car nous sommes encore à un niveau primaire et nous avons différentes étapes à franchir avant de récolter les fruits. Ce sont ces fruits qui apaisent l'âme, et qui le donne le souffle de vie afin de récolter le plaisir divin.

ARIFBILLAH (DÉVOT D'ALLAH)

Pour atteindre au plaisir dans la Salât, il nous faut adopter les qualités du Salât d'un *Arifbillah* (dévot d'Allah). Et alors nous saurons le chemin à parcourir avant d'atteindre le « *Akiimis Salâta li Dhikrii* ». Le « *Akiimis Salâta li Dhikrii* » est aussi un moyen qui facilite la Salât. Le Dhikr veut dire remémoration ou se rappeler. Dieu nous demande de faire la Salât pour nous rappeler de Lui.

Nous pouvons faire de longues prières, mais l'important c'est la remémoration de Dieu. Donc si avec une conscience claire et pleine d'attention, nous, nous souvenons d'Allah alors dans chaque mot du Salât nous trouverons un nouveau chemin qui nous mène vers Son invocation. Mais Allah n'a donné aucune indication du Dhikr à faire, parce que cela dépend de chaque individu et de son niveau de conscience et de connaissance. Je donne l'exemple du doa « *Soubhan-Allah Rabbi Al Azim* » qui nous montre Dieu sous trois angles différents.

1. « Soubhan » veut dire que Dieu est pur ; ainsi nous pensons à nos actions et nous voyons d'un côté Dieu et de l'autre, nos impuretés.
2. « Rabbi » signifie Dieu l'Unique, qui nous aime, et le Souteneur et Maître de toutes choses ; Donc si nous disons que ce Dieu pur est notre seigneur nous avons un sentiment de honte, car nous sommes impurs. – Je cite ici l'exemple de certains malfaiteurs qui, pris la main dans le sac, hésitent à révéler le nom de leurs parents, car ils ne veulent pas jeter cette honte sur leurs proches. Donc, le dévot rejette toute impureté pour être digne de ce Dieu parfait dans Ses attributs.
3. « Azim » ou le « Tout-Puissant ». C'est attribut qualifie Dieu si bien que nous méditons vraiment sur cela, c'est

alors que nous sommes conscients de la grandeur que nous avons donné à nos faiblesses, et nous réalisons ensuite que c'est Dieu en fait Qui possède, tout pouvoir, toute grandeur.

Dans la Salât il y a plusieurs instants ou d'un côté nous remémorons Dieu et de l'autre nous réfléchissons sur nos faiblesses. Et il y a aussi d'autres occasions ou nous pensons à Allah dans la tristesse et la joie.

C'est dans la tristesse que nous, nous souvenons plus d'Allah que dans la joie. Mais il faut que nous devenions des *Mowahhid* (ceux qui croient dans l'unicité de Dieu). La station des *Mowahhid* abrite cette pensée : Dieu est la seule porte, ou irai-je donc, c'est la seule porte qui donne la tranquillité d'esprit ou irai-je donc ?

Le *Tawheed* et le Dhikr ont une relation intime. Le *Tawheed* nous dirige vers le Dhikr et le Dhikr nous indique le nouveau chemin du Tawheed. Le verset précité proclame cette vérité et c'est cette relation qui peut garder notre Salât vivante.

Ce qu'il nous faut faire c'est tout simplement, faire beaucoup de Dhikr dans notre Salât. Avant d'affronter la Salât il nous faut trouver de nouveaux moyens de remémoration et après la Salât il nous faut voir jusqu'où nous l'avons fait. Si nous le faisons, Allah va nous donner d'autres occasions de faire de Dhikr. Parfois il suffit d'écouter la voie du cœur qui est le temple du Dhikr, qui crie d'amour pour Dieu, mais le l'homme extérieurement n'entend pas. Alors il suffit pour lui de se concentrer et de demander à Dieu pour Son amour.

PRIER POUR L'AMOUR D'ALLAH SEULEMENT

Une personne qui invoque Dieu pour une chose mondaine, ne peut appeler cette invocation la Salât. Ceci est très important, car beaucoup de personnes disent leurs prières que pour des choses matérielles, et qui par la suite ne sont point acceptées (par Dieu).

Il y a des étudiants aussi qui font de telles plaintes. La vraie prière ou Salât, c'est quand un homme a le désir de rencontrer son *Rab* (Créateur) et il se met debout devant Lui avec toute humilité seulement pour Son amour, rien de plus. L'important c'est que quelqu'un gagne l'amour d'Allah, car c'est à ce moment là qu'il aura le droit de L'implorer pour des choses mondaines.

Très souvent ces deux choses sont très liées, surtout quand une personne est à un niveau spirituel primaire.

LA SALÂT C'EST L'INVOCATION DE DIEU

La Salât c'est le doa (invocation) avec Allah; sans le doa, aucun être humain ne peut ni vivre ni avoir aucune joie, ni aucun plaisir. Quand Allah répandra Son *fadl* (faveur, grâce) sur le dévot, ce n'est qu'à ce moment là qu'il jouira la tranquillité et la paix et il aura du goût et du plaisir dans sa Salât.

Si nous ne trouvons pas du plaisir dans la Salât, il nous faut persister comme quelqu'un qui prend un médicament pour combattre une maladie. Il y a des gens qui disent qu'ils ne trouvaient pas de plaisir dans la Salât et qu'ils ont arrêté de prier, mais le remède à cette maladie a été donné.

Je suis venue au monde pour vous donner les remèdes de toutes les maladies spirituelles. Ce qu'il nous faut faire c'est

tout simplement chercher ce qu'Allah a révélé à Son prophète (pssl) dans le Saint Coran et la Sunnah du Saint Prophète (pssl).

Il nous faut persister dans la Salât même si nous n'éprouvons point de plaisir et c'est au bout de ce chemin là que nous trouverons le plaisir avec le *fadl* (grâce) d'Allah.

COMMENT AMELIORER LA QUALITÉ DE NOTRE SALÂT

L'invocation suivante pour améliorer la qualité de notre Salât.

« Ô Allah Toi Tu vois combien je suis aveugle et je suis dans un État Mourant, mais je sais que dans quelques instants Tu vas M'appeler vers Toi. Et à ce moment là personne ne pourra m'empêcher de venir mais avant que cela n'arrive, Ô Allah éclaire-moi et ne me laisse pas partir de ce monde avec cet aveuglement. »

Si nous faisons de telles invocations, Dieu nous enverra une faveur spéciale qui va améliorer notre Salât.

LA SALÂT C'EST LE DROIT D'ALLAH

La Salât c'est le droit d'Allah, et donc nous devons l'observer de la meilleure façon. Et il nous faut le faire avec vérité et sincérité tout en encourageant les autres. Il nous faut aussi établir la Salât à la maison, les femmes et les enfants doivent prendre l'habitude de le pratiquer. Si dans une maison on trouve des personnes qui ne pratiquent pas la Salât, cela pourrait éventuellement gêner la progression des autres car ils vont freiner l'ardeur de ceux qui le pratiquent, par exemple en se moquant d'eux.

Voici une autre prescription contre une maladie de notre temps. Si quelqu'un pense que c'est à cause de la Salât qu'il a subi certaines pertes, c'est un *Kâfir* (infidèle) et un *Munafiq* (hypocrite). Celui qui dit que la Salât est un poison, il y a du poison en lui même. La jouissance du Salât est plus grand que n'importe quel autre plaisir au monde. Pour avoir un plaisir physique, on dépense des milliers de roupies et on récolte des maladies. Mais dans les paroles du Prophète Mohammad (pssl) on voit le spirituel et le matériel à la fois et la chose qui les unit.

LES DEUX JARDINS (PARADIS)

Le Coran fait mention de deux *Jannat* (Paradis) sur cette terre: l'un c'est le jardin terrestre et l'autre c'est le goût de la Salât (jardin spirituel). C'est là une matière à réflexion. Il y a une relation subtile entre ces deux mondes. C'est pourquoi on doit mettre autant d'emphase sur la Salât, c'est une question de vie ou de mort. C'est une question qui est liée avec l'avenir des musulmans et de la génération future. Nous sommes dans un nouveau siècle et si nous le foulons comme des *bé-Namazi* (non pratiquant de la Salât), nous mettons en péril la génération future.

Il faut que la Salât soit le trait d'union qui doit unir ces siècles. Pour faire ce travail gigantesque il nous faut convertir les non-pratiquants en pratiquants du Salât et après il nous faut remplir leur Salât du *Dhikré Ilâhi*.

La tâche à abattre est entière, mais il nous faut le faire de tout cœur, pour l'amour d'Allah seulement, et il nous faut prier comme Allah l'Exalté et Son Prophète (pssl) nous l'a enseigné avec humilité et ferveur et c'est uniquement à ce moment là que Dieu va faciliter notre travail.

Le *Doa* a une force extraordinaire. Parfois nous n'avons pas assez de temps pour notre travail et nous demandons à Allah de nous donner du temps, parce qu'Il est le Maître du temps et d'un seul coup le travail est accompli et il nous reste encore du temps. Les gens faibles peuvent profiter énormément du *doa*.

Nous n'avons qu'à établir notre relation avec Allah à travers le *doa* et après nous irons de succès en succès, sur tous les plans. La *Salât* est une requête devant Allah. Pour que Dieu l'épargne de toutes les difficultés et des mauvaises actions, l'homme est dans une attente perpétuelle pour gagner le plaisir d'Allah et il ne peut l'avoir avec ruse ou intelligence ; il l'a seulement quand Dieu le veut. Beaucoup d'homme croient qu'avec leurs efforts ils peuvent s'éloigner du péché, mais ils y succombent à chaque fois. Sans l'aide de Dieu nous ne pouvons nous éloigner du péché.

Si nous voulons réveiller le monde et lui montrer un signe et un exemple du *Qiyâmah* et établir la véracité du *Sahih-al-Islam* avec une clarté comme la lumière du soleil et retirer toute obscurité, nous devons nous réveiller et faire la *Salât* et ce n'est qu'à ce moment là que nous pourrons témoigner cela.

À PROPOS DE LA SALÂT

Comme au tout début de son développement spirituel, le juste ne sait pas ce que sont les visions, puisqu'il n'en a pas fait l'expérience, ne reçoit pas de révélations divines et ne voit pas les manifestations de Dieu. Il doit forcément croire et avoir foi en quelque chose qu'il ne peut voir. Cette foi-là requiert de sa part qu'il fasse des efforts, car elle est fondée sur des probabilités situées à mi-chemin entre le doute et la certitude.

Certaines personnes n'atteignent même pas cette étape préliminaire de la foi. Elles sont enclines à l'athéisme. Elles

observent dans la nature les preuves et les signes qui attestent l'existence de Dieu, mais cela ne les convaincra nullement. Le juste toutefois croit en Dieu et il a la foi en Lui. Comme l'a souligné Allah Le Très-Haut, *"Ils croient en Dieu, Celui qu'on ne peut voir"*.

Ne considérez pas cette étape comme étant une située à un niveau qui soit bas; ceux qui s'aventurent au-delà des limites circonscrites par la raison, font parti de ceux qui font de gros efforts, et ils jouissent d'un rang très élevé. La première étape de la droiture a, aux yeux d'Allah, une très grande valeur.

Un jour, le Saint Prophète Mohammad (pssl) demanda à ses compagnons, « La foi de qui selon vous est la plus grande? » Ils répondirent, « le votre ». Le Prophète (pssl) répliqua, « Comment cela peut-il l'être, car je vois Gabriel tous les jours, et à chaque instant j'observe les signes d'Allah ».

Ils dirent « Alors, c'est la nôtre ». Le Prophète (pssl) leur dit, « Vous également, vous voyez sans cesse les signes de Dieu », et il ajouta, « Splendide est la foi de ceux qui viendront des siècles après moi; ils ne verront pas les signes que vous voyez, mais ils croiront quand même ».

Si un juste meurt au cours de cette première étape de la foi, alors Dieu, par Sa grâce, l'admettra quand même parmi ceux qui ont été les récipiendaires de révélations divines, et le considérera comme faisant partie de leur groupe, même s'il n'a jamais goûté de ce délice. Malgré cela, il a fait preuve de tant de fermeté que non seulement a-t-il eu la foi en Dieu, mais il l'a prouvé par sa conduite. Il s'était toujours efforcé de « relever et redresser » la Salât.

Au cours de cette étape, lorsque le juste observe la Salât, une foule de pensées et d'imaginaires l'assaillent pour détourner

son attention, mais ce n'est pas cela qui va le faire abandonner la Salât, et il ne va pas s'en lasser ni se décourager.

Certaines personnes y renoncent après un court laps de temps. Le juste, cependant, ne s'avoue jamais vaincu, et il n'y renonce pas. A chaque fois que la Salât « tombe » il le « relève et le redresse ».

Le juste passe par deux étapes: l'une où il doit subir des épreuves, et affronter l'adversité, et l'autre où il est élu (récompensé). L'étape où il doit subir des épreuves est conçue de façon à rendre l'adorateur conscient de sa propre valeur et capacité, et à mettre en évidence qui vraiment croit sincèrement en Dieu. Parfois des imaginations étranges le distraient; il peut même avoir des doutes quant à l'existence de Dieu. Un croyant fidèle et sincère cependant, ne doit jamais se laisser décourager, et il doit toujours aller de l'avant.

Satan ne se sent pas satisfait tant qu'il n'ait pas poussé quelqu'un à nier Allah le Très-Haut d'une part et d'autre part à rejeter le Saint Prophète (pssl). Il ne cesse de susciter chez l'homme des doutes de toutes sortes. Des milliers de personnes succombent à ces doutes en disant :

« Cela me fait rien si je cède cette fois-ci, on verra la prochaine fois », amenant par là leur destruction. Satan en suscitant chez l'homme de fausses espérances, l'attire sur un terrain où il succombera. Voilà la première chose à savoir concernant satan.

Le juste cependant fait montre de courage, et la force qui lui est nécessaire pour déjouer les plans de satan lui est octroyée. Voilà pourquoi on dit que les justes « relèvent à chaque fois qu'il tombe », jusqu'à ce que toutes les distractions et imaginations farfelues disparaissent.

A ce moment là satan est mis en déroute et l'effort du juste est couronné de réussite. Cette étape n'est pas une où le juste doit être apathique, mais elle est une où le juste doit faire des efforts et lutter avec persévérance et courage, comme le ferait un homme, il doit combattre les distractions.

La prière est la meilleure arme qui ouvre la voie de la délivrance contre la privation. Les hommes doivent pratiquer la Salât, améliorer sa qualité et conseiller leurs proches et autres, qui sont irréguliers. La Salât donnera aux pratiquants une relation privilégiée avec Dieu et les aidera à réfléchir bien sur l'importance de la Salât.

Ce n'est qu'à travers la Salât qui est la vie de toute chose qu'on peut établir une telle relation avec Allah.

LA NÉGLIGENCE DE LA PRIÈRE OBLIGATOIRE

Avant d'aborder la question de la gravité que représente la négligence de la prière obligatoire en Islam, il convient de rappeler un certain nombre de points essentiels:

1. la Salât est le plus important pilier de l'Islam après la « *Chahâda* » (la profession de foi).
2. L'une des dernières recommandations du Prophète Mohammad (pssl) à l'attention de Son « *Oummah* », avant qu'il ne quitte ce monde, portait sur le respect de la Salât.
3. D'après les hadiths, il apparait clairement que la prière sera le premier devoir au sujet duquel les croyants seront questionnés le jour du jugement dernier.
4. Le prophète Mohammad (pssl) affirmait que la fraîcheur de ses yeux se trouvait dans la Salât.
5. Quand il (pssl) était préoccupé par quelque chose, il allait chercher du soutien dans la prière.

6. La Salât est un moment durant lequel le croyant converse directement avec Allah. En effet, dans un hadith, il est relaté que lorsque le musulman récite les différents versets de la sourate « Fatiha », Allah Lui répond immédiatement. C'est peut être la raison pour laquelle j'affirme que la prière est « *Miradj* » (l'ascension) du croyant.
7. La prière est également pour le croyant un moyen lui permettant d'exprimer par ses gestes et sa conduite sa totale soumission envers Allah.
8. La Salât est un moyen de purification extraordinaire des péchés pour le musulman comme l'a évoqué le Prophète Mohammad (pssl) dans de nombreux hadiths.

Ces différents éléments montrent clairement l'importance de la Salât en Islam. Il est à noter cependant que les références islamiques n'ont pas seulement évoqué l'obligation de la Salât ainsi que les vertus qui sont liées à sa pratique ; ils contiennent également des mises en garde sévères et des avertissements terribles à l'encontre de ceux qui font preuve de négligence par rapport à ce devoir fondamental.

Il est ainsi rapporté dans les hadiths que le Prophète Mohammad (pssl) a dit : « *En vérité, entre l'homme et le polythéisme ainsi que l'incroyance, il (n'y) a (que) la négligence de la Salât* ». (Mouslim).

D'après ce hadith, celui qui délaisse une prière obligatoire sans raison valable perd sa foi et devient incroyant. Il est à noter cependant que cette question n'a jamais fait l'unanimité et elle a toujours été controversée. Je pense, en basant pour cela sur un certain nombre d'autres références, que celui qui abandonne la Salât sans motif valable mais qui ne renie pas pour autant son obligation commet un très grave péché. Il reste cependant musulman. Celui qui délaisse la Salât en remettant en question son caractère obligatoire. Il n'en reste pas moins que les propos

du Prophète Mohammad (pssl) sont très durs et donnent à réfléchir.

Dans un autre hadith, il est dit en ce sens : « *Celui qui ne respecte pas la Salât n'aura ni lumière, ni preuve (en sa faveur), ni salut (le jour du jugement dernier). Et il sera le jour final en compagnie de « Caroun » (Coré), « Fir'aoun » (pharaon), « Haman » et « Oubay Ibnou Khalf ».* (Ahmad, Tabrani & Ibné Hibban).

Expliquant ce hadith, celui dont le pouvoir aura empêché de prier sera ressuscité avec Pharaon (de nombreux versets du Saint Coran relatent comment ce dernier avait abusé de son pouvoir pour asservir ceux qui vivaient en Egypte et comment il s'était auto-proclamé Dieu. Le Saint Coran évoque également sa tyrannie, sa rébellion envers Allah et le prophète Moosa (as) etc.

Celui dont les biens auront empêché de faire la Salât sera ressuscité en compagnie de Coré (Voir le sort qui lui a été réservé dans le passage suivant du Saint Coran : Sourate 28 versets 77 à 83).

Dans un autre hadith, il est rapporté que le Prophète Mohammad (pssl) a dit : « *Celui qui a perdu une prière, c'est comme si on lui avait pris sa famille et ses biens.* » (Ibné Hibban & Ahmad).

A travers de ces propos le Prophète Mohammad (pssl) veut faire prendre conscience aux croyants et croyantes que le préjudice que représente pour un individu la perte de sa famille et de ses biens est équivalent au préjudice que doit supporter celui qui a perdu une seule Salât. Essayez d'imaginer à partir de la situation de celui qui délaisse le cinq prières quotidiennes.

Ces différents hadiths ne laissent place à aucune ambiguïté: la négligence de la Salât compte parmi les péchés les plus graves. Pourtant, combien de fois encore, de nos jours, nous, nous montrons insouciant à ce sujet. Par exemple, il suffit que l'on soit un peu souffrant pour qu'on délaisse complètement la Salât.

En agissant ainsi, nous oublions la réaction d'Oumar (ra) dans les derniers moments de sa vie: Bien qu'il ait été poignardé à plusieurs reprises et qu'il avait des blessures ouvertes très graves avec une forte hémorragie, lorsqu'arrivait l'heure de la prière, on le réveillait et on lui demandait s'il désirait l'accomplir. Il répondait par l'affirmative, l'accomplissait comme il le pouvait et ajoutait alors : « *Celui qui ne fait pas la prière n'a pas de place en Islam...* » *Soubhanallah!* Ces gens avaient réellement compris l'importance de la Salât! Qu'Allah nous accorde également cette compréhension qui nous fait défaut aujourd'hui. *Amîne.*

LA PONCTUALITÉ ET L'ACCOMPLISSEMENT CORRECTE DE LA SALÂT

Après l'*Imân* (la foi), la Salât est le principe le plus important de l'islam. Il est donc tout à fait compréhensible pourquoi la *Chariah* a tellement insisté sur l'importance de sa bonne exécution, la ponctualité à son égard etc. Il faut bien comprendre que la Salât ne sera acceptée que si elle est effectuée conformément à la Sunna.

Même une légère déviation de cela diminue la valeur de la Salât. En outre, le fondement de la réussite des croyants a été placé sur la Salât. Les croyants qui sont négligents ou ne pratiquent pas correctement leur Salât ont été avertis d'annihilation et de destruction.

Allah l'Exalté dit dans le Saint Coran:

○ حَافِظُوا عَلَى الصَّلَوَاتِ وَالصَّلَاةِ الْوُسْطَىٰ وَقُومُوا لِلَّهِ قَانِتِينَ

« Protégez votre Salât et (surtout) la Salât du milieu (c-à-d, la Salât du Asr) et mettez-vous debout devant Allah, avec humilité ». (2: 239)

Le mot « Protégez » dans le verset ci-dessus se réfère, entre autres, à l'exécution de la Salât en son temps prescrit et à faire preuve de fermeté dans l'accomplissement de la Salât dans la mesure où l'on ne manque même point un seul Salât.

Ce mot indique aussi que les lois et l'application de la Salât doivent être préservés. De quelques narrations il a été observé que certaines personnes avaient été négligentes et paresseux dans l'accomplissement de la Salât avec la *Jamaat* (congrégation).

C'est à leur sujet que ce verset a été révélé. Lors de la révélation de ce verset, le Saint Prophète Mohammad (pssl) a averti les Sahaba (ra) et dit: « *Les gens devraient s'abstenir de rester loin de la mosquée (et d'effectuer leur Salât à la maison), ou bien je vais brûler leurs maisons* ».

La Salât du Asr a été particulièrement souligné car c'est le moment où les gens sont généralement occupés à des activités mondaines. En conséquence, ils tergiversent dans son application ou tout simplement ils s'en défont totalement.

Pas seulement de manquer la Salât du Asr complètement, mais aussi de sévères mises en garde ont été donnés à l'égard de la personne qui retarde la Salât jusqu'à juste avant le coucher du soleil. Le Prophète Mohammad (pssl) a dit: « *C'est la Salât de*

l'hypocrite. Il s'assoit en attendant que le soleil soit entre les cornes de Satan (c-à-d, juste avant qu'elle ne se couche). Par conséquent, il va et frappe sa tête quatre fois sur le sol (une référence à la hâte extrême avec laquelle il effectue sa Salât). »
Il ne se souvient (aussi) d'Allah l'Exalté que très peu.

Toutefois, en ce qui concerne les personnes qui ratent leur Salât du Asr complètement, le Messenger d'Allah (pssl) a dit: « *La personne qui néglige sa Salât du Asr (c-à-d, il la lit après l'heure spécifiée), c'est comme s'il a perdu sa femme, ses enfants et sa richesse. »*

Cela signifie que si une personne perd sa femme, ses enfants et toute sa richesse, l'étendue de douleur et de tristesse qu'il sentira, devrait également se faire sentir à la perte de sa Salât. Il devrait également envisager cela comme une grande perte pour lui dans l'au-delà.

Le Saint Prophète Mohammad (pssl) a dit: « *La personne qui est ponctuel dans l'accomplissement de sa Salât, (sa) Salât sera un sauveur, une source de lumière céleste (noor) et une preuve pour lui (en sa faveur) le jour du jugement. La personne qui la néglige, elle ne serait ni un sauveur, ni une source de lumière céleste (noor), ni une preuve pour lui le jour du jugement. Cette personne sera en compagnie de Caron, Pharaon, Hamann et Ubaye ibn Khalaf ».*

Aujourd'hui, le grand nombre d'homme d'affaires qui, en raison de leur implication dans leurs entreprises lisent leur Salât du Asr au coucher du soleil ou ils font d'elle une Salât *Qadha* est absolument choquant.

Allah l'Exalté dit dans le Coran: « *En vérité la Salât demeure, pour les croyants, une prescription, à des temps déterminés ».*
(4: 104)

Dans un autre verset, il est mentionné: « *La destruction attend ceux qui sont négligents de leur Salât (et ne l'exécutent pas)* ». Ces versets se réfèrent spécialement aux hypocrites. Toutefois, il est décevant de constater que ces exemples se trouvent en abondance parmi les musulmans.

Puisse Allah protéger l'Oummah entière de ces gens hypocrites qui négligent leur Salât ou y renoncent complètement.

CORRIGER SON APPARENCE

Allah L'Exalté aime Ses serviteurs dans une telle apparence, qui Lui est agréable. Si une personne se rase la barbe ou la raccourcit, ou il allonge sa moustache (c-à-d, qu'il la laisse envahir sa lèvre) alors comment peut-il s'attendre qu'Allah l'Exalté lui prête attention.

Une fois, deux envoyés Non-Musulmans sont venus voir le Messager d'Allah (pssl). Leurs barbes étaient rasées et leurs moustaches envahissaient leurs lèvres. Le Saint Prophète (pssl) a démontré une forte répugnance de les regarder et a clairement mis l'accent sur son aversion pour leur apparence.

La Salât est un moyen d'attirer la miséricorde d'Allah l'Exalté. Toutefois, lorsque l'apparence d'une personne est en conflit direct avec la *Chariah*, comment la miséricorde d'Allah l'Exalté peut-elle être dirigée vers lui?

LA CONCENTRATION ET LA DÉVOTION DANS LA SALÂT

En général l'aspect qui fait le plus défaut dans notre Salât est la concentration et le dévouement tandis que le Coran a promis le succès pour la personne qui effectue sa Salât avec une concentration et une dévotion appropriées. Le remède à cet état effroyable a été prescrit dans un hadith.

Le Saint Prophète Mohammad (pssl) est rapporté d'avoir dit: « Faites votre Salât comme s'il s'agit d'une « Salât d'adieu ». (c-à-d, comme si c'était la dernière Salât de votre vie) ». Toute personne doit effectuer sa Salât avec cette pensée qu'il ne vivra pas assez longtemps pour effectuer la prochaine Salât. Il doit s'imaginer dans la présence d'Allah l'Exalté, qui sait, même les pensées qui traversent son esprit.

Il doit se dire que si je ne fais pas attention à Allah, comment puis-je attendre qu'Il fasse attention à moi? Je suis dépendant de Lui, tandis qu'Il est indépendant de moi. Cela créera je l'espère la concentration et la dévotion souhaitées.

Le « *Khoushoo* » (attitude révérencieuse ; concentration) se réfère à la tranquillité et l'humilité. Parmi les exigences de la Salât, c'est que tous les membres doivent être dans un état de paix (d'harmonie). Le *Mouswalli* (la personne dans la prière) doit s'abstenir de tout mouvement inutile. Il doit garder son regard à l'endroit désiré et de ne pas regarder autour ou de tourner la tête dans n'importe quelle direction que ce soit. Ni doit-il redresser ses cheveux ou ses vêtements et il ne devrait pas se gratter le corps. Les toux et les raclements inutiles de la gorge doivent également être évités. La concentration signifie que l'on devrait s'abstenir de penser volontairement de tout ce qui n'est pas liée à la Salât. Si sans le vouloir quelques pensées parasites pénètrent l'esprit cela ne serait pas considéré comme étant contraire à la concentration.

La concentration est sous le contrôle d'une personne et, de ce fait, il est possible de la développer et de la renforcer. Un moyen facile de développer la concentration est de réfléchir sur chaque mot récité. Lorsqu'une attention particulière est accordée à chaque mot alors automatiquement les autres pensées vont disparaître.

Cette concentration doit être maintenue tout au long de la Salât. Si l'on observe ces conseils, *Insha-Allah* les pensées parasites ne deviendront pas un obstacle. Cependant, si quelques pensées parasites viennent encore à l'esprit, alors de s'inquiéter à propos d'eux (en pensant que ces pensées dangereuses sont venus à nouveau) dans la Salât est également contre la concentration.

Au lieu de cela il faut à nouveau tourner son attention sur ce qui est récité. *Insha-Allah*, les pensées parasites disparaîtront et la concentration sera de nouveau atteinte. Si l'on ne parvient pas à la concentration et la dévotion souhaitées, on ne devrait pas être désabusé et totalement ignorer la Salât. Au lieu l'on doit continuer de s'efforcer d'obtenir le but souhaité. Si la Salât est totalement abandonné en raison d'un manque de concentration, le péché de renoncer au *fardh* sera également subi.

La Salât doit être effectuée en toute circonstance, avec ou sans la concentration. Satan essayera d'induire une personne en erreur par tous les moyens possible. Par moments, il invite une personne à penser que la condition de sa Salât est si piètre qu'il ne fera aucune différence, s'il ne l'exécute pas du tout. Cependant, on ne devrait pas tomber en proie à ces pensées. La Salât doit être effectuée à tout moment, même si la concentration et le dévouement désirés n'est pas atteint.

Néanmoins, si des erreurs arrive s'y glisser ou des pensées parasites se manifestent, il faut se repentir sincèrement et faire

une ferme intention d'améliorer sa Salât. *Insha-Allah*, Allah l'Exalté facilitera la tâche d'effectuer la Salât avec la concentration et la dévotion.

L'IMPORTANCE DE LA SALÂT AVEC LA JAMAAT (CONGRÉGATION)

On ne peut pas vraiment couvrir toute discussion concernant les droits de la Salât, sans exprimer l'importance voulue concernant l'exécution de la Salât avec congrégation. Dans de nombreux endroits il nous est ordonné dans le Coran concernant la Salât.

Cependant un point intéressant est le fait qu'Allah l'Exalté ne nous commande pas seulement d'exécuter la prière, mais le mot utilisé est aussi « *Iqaamah* » c-à-d, établir la prière. « *Iqaamah* » ne se réfère pas à la simple pratique, mais plutôt il a un sens très complet. Il englobe la pratique scrupuleuse de la Salât dans tous les aspects. Mis à part l'exercice de diligence raisonnable dans l'accomplissement de la Salât dans tous les aspects, la Salât avec la Jamaat est obligatoire et de l'omettre c'est un péché.

Les hadiths sont remplis d'avertissements pour ceux qui renoncent délibérément à la Salât avec la Jamaat. Dans un hadith du Saint Prophète Mohammad (pssl) il aurait déclaré: « *Par l'Être qui a le contrôle sur ma vie, j'ai l'intention de recueillir du bois de chauffage. Je voudrais ensuite charger quelqu'un d'appeler l'Azân et d'effectuer la Salât alors que j'irai mettre le feu aux maisons de ces gens qui lisent leur Salâtes (i.e. ceux qui sont obligatoires) dans leurs maisons sans aucune excuse valable* ».

Une fois un homme aveugle est venu au Saint Prophète Mohammad (pssl) et lui dit: « *Ô Messenger d'Allah (pssl), je n'ai*

pas de guide. Puis-je effectuer ma Salât à la maison? » Le Messenger d'Allah (pssl) lui a permis de le faire. Quand l'aveugle se retourna pour partir, le Prophète de l'Islam (pssl) l'a rappelé et lui a demandé: « Pouvez-vous entendre l'Azân de la maison? » Il a répondu par l'affirmative. Le Messenger d'Allah (pssl) dit alors: « Dans ce cas, vous devez vous joindre à la Jamaat (malgré votre situation) ».

L'importance même de la Jamaat est clairement mise en évidence dans ce hadith. Comment l'attitude nonchalante que nous entretenons à cet égard peut-elle être tolérée!

Allah l'Exalté a prescrit des façons d'orientation claires pour Son Messenger (pssl). Ces Salât sont aussi parmi les moyens d'orientation. Si vous aussi vous adoptez la manière de ceux qui accomplissent leur Salât (c-à-d, les Salât *Fardh*) chez eux, vous serez en train abandonner la voie du Prophète (pssl), et de ce fait vous deviendriez des égarés.

Celui qui effectue les ablutions et se dirige vers la mosquée, pour chaque pas qu'il fait, il obtient une récompense, un de ses péchés est pardonné et ses statuts sont élevés dans le paradis. A l'époque de la Saint Prophète Mohammad (pssl) seulement un hypocrite déclaré ne rejoignait pas la Jamaat.

Même le malade serait porté par deux personnes et porté jusqu'à la mosquée pour accomplir sa Salât avec la Jamaat. Alors que les avertissements sont graves concernant la négligence de la Salât avec la Jamaat, de même les récompenses pour effectuer la Salât avec congrégation sont également énormes.

La Salât réalisée avec la Jamaat est vingt-sept fois plus supérieure que la Salât effectuée individuellement. De même, celui qui accomplit sa Salât du Esha avec la Jamaat obtient les

récompenses pour avoir passé la moitié de la nuit dans l'*Ibâdat* (le culte d'Allah).

S'il effectue ensuite sa Salât du Fajr avec la Jamaat, il obtient les récompenses pour avoir passé la nuit entière dans l'*Ibâdat*. Un petit effort ne sauvera pas seulement quelqu'un de la peine atroce de l'au-delà, mais lui fera aussi recevoir une énorme récompense.

De même, les Doas qui sont récités dans la Salât doivent être prononcés correctement. En outre, on devrait avoir une compréhension de base de la signification des doas et les parties du Coran que l'on récite régulièrement dans la Salât. Cela aidera grandement le développement de la concentration et du dévouement dans la Salât, sans quoi la Salât est sans vie. Pour que la Salât soit acceptée, il est nécessaire de connaître parfaitement les *Masa'a-il* (lois) de la Salât. Le Messenger (pssl) a dit: « *Faites votre prière à la manière que vous me trouvez faire ma Salât.* »

L'IMAM NON-SAHIH AI ISLAM

Les raisons pour lesquelles j'ai interdit à mes disciples de dire leurs prières sous la direction d'un Imam qui ne forme pas partie du Jamaat Ul Sahih Al Islam.

Les personnes qui, dès l'abord, se sont méfiées de nous et qui sont restées, par irréflexion, indifférentes aux services que cette Jamaat a subis n'ont pas affiché un comportement pieux; et Allah nous dit dans le Saint Coran : « *Il exauce la prière des pieux uniquement* ».

C'est pour cette raison que vous avez été recommandés de ne pas prier sous le guide d'un « imam » dont les prières n'atteignent pas le niveau d'être exaucées.

Les théologiens ont toujours été d'avis que quiconque s'oppose à la vérité se retrouve graduellement privé de la lumière de la foi. Celui qui ne croit pas en Mohammad (pssl) est un incrédule (*Kâfir*), mais celui qui refuse de reconnaître l'homme choisie par Allah l'Exalté comme Son Envoyé, comme Son prophète sera lui également, privé de la lumière de la foi. Le résultat est le même dans les deux cas.

Tout commence par le fait d'opposer ; cette opposition se développe ensuite en aliénation qui, elle-même, va évoluer vers la haine et l'hostilité aveugle pour entraîner finalement la perte totale de la foi. Cela n'est pas matière à être prise à la légère.

En effet, la question primordiale de la foi et du salut est ici en cause. Le refus de me reconnaître signifie le refus de reconnaître les commandements de Dieu ainsi que les injonctions du Saint Prophète Mohammad (pssl) et les écrits du Messie Promis Mirza Ghulam Ahmad (as).

Celui qui refuse de me reconnaître tient, en vérité, Allah (*qu'Allah nous pardonne*) pour un menteur. La raison en est que tout en voyant que l'Islam est agressé non seulement extérieurement, mais également intérieurement par les musulmans qui sont corrompus, et tout en sachant qu'Allah en dépit de Sa promesse renfermée dans ce verset du Saint Coran, « *Assurément Nous avons fait descendre la loi et nous sommes Son protecteur* », il persiste dans sa croyance qu'Allah n'a rien fait pour assurer une réforme.

En apparence, il donne l'impression de croire à la parole d'Allah qui enseigne qu'Il suscitera des califes, successeurs du Saint Prophète (pssl) de parmi les musulmans tout comme Il suscita des successeurs de Moosa de parmi les Juifs ; mais comme il croit qu'Allah n'a pas suscité de calife, Moujaddid à notre

époque, implicitement il accuse Allah de n'avoir pas respecté Sa promesse.

Ceci n'est pas tout ; il nie également la ressemblance existant entre l'institution islamique et le Mosaïsme, comme il est fait mention dans le Saint Coran; et pour respecter cette ressemblance, il était indispensable qu'un Messie ou un Khalifatullah soit suscité dans l'institution islamique au début du quatorzième et quinzième siècle tout comme ce fut le cas dans l'institution Mosaïque.

De même il aura à désavouer ce verset du Saint Coran qui mentionne la deuxième venue du Saint Prophète Mohammad (pssl) :

○ وَأَخْرَيْنَ مِنْهُمْ لَنَّا يُحَقُّوا بِهِمْ وَهُوَ الْعَزِيزُ الْحَكِيمُ

« Et Il suscitera un Messager parmi d'autres qui ne les (c'est-à-dire, les musulmans des premiers temps) ont pas encore rejoints. » (62: 4)

De cette manière, il désavoue plusieurs versets du Saint Coran. Etudiez donc les conséquences de ne pas croire en moi. Je ne les dis pas de moi-même, mais je le déclare solennellement comme une vérité, que le refus de me reconnaître implique la renonciation de toute le Saint Coran.

Il (celui qui ne croit pas en moi) peut ne pas l'avouer verbalement, mais ses actions parlent d'elles-mêmes. Refuser de me reconnaître implique le refus de reconnaître Allah, et m'accepter c'est de confirmer ses croyances en Allah et en Son existence.

Encore une fois, refuser de me reconnaître signifie le refus de reconnaître le Saint Prophète Mohammad (pssl) et du Messie

promis du siècle passé (c'est-à-dire, Hazrat Mirza Ghulam Ahmad (as), et donc, avant que quelqu'un ne s'aventure à refuser de me reconnaître, il doit sérieusement considérer qui il va nier. La question se pose de savoir comment se fait-il que ne pas me reconnaître est équivalent à nier le Saint Prophète Mohammad (pssl).

Le saint prophète (pssl) avait prédit que la fin de chaque siècle témoignerait de l'avènement d'un réformateur (Moujaddid), et dans le cas où ma revendication est rejetée, il devra être admis que la promesse n'a pas été respectée. Un autre de ses dires retrouve dans les (hadices) traditions informant qu'un « Imam » sera suscité de parmi vous-mêmes est également démenti.

Et je le redis explicitement que refuser de me reconnaître n'est pas une chose facile. Celui qui me qualifie d'hérétique, il en devient un lui-même. Celui qui m'accuse d'avoir renoncé au Saint Coran et aux dires du Saint Prophète Mohammad (pssl) et du Messie Promis Mirza Ghulam Ahmad (as) commettra lui-même ces péchés. Je suis celui qui fait revivre les vrais enseignements de Dieu, qui ont été piétinés sous les pieds de ces soi-disant Mollahs. Je ne suis pas quelqu'un qui s'est égaré. Je suis le Khalifatullah, celui qui est guidé par Dieu.

Je ne suis pas un hérétique. Je suis le premier de ceux qui croient et qui sont musulmans ; et quoi que je dis m'a été révélé. Quiconque, croit en Allah, dans le Saint Coran, dans le Saint Prophète Mohammad (pssl) et en Mirza Ghulam Ahmad (as) le Messie du siècle passé doit retenir sa langue lorsqu'il entend mes revendications de moi. Mais pour celui qui est impertinent et insolent, il n'y a pas de remède ; Allah seul s'occupera de lui.

LES ORIGINES DU DUEL DES PRIERES ET LA SITUATION ACTUELLE

Le concept du duel de prières est d'origine coranique. Le verset y relatif est le soixante deuxième du troisième chapitre. Sa révélation au Saint Prophète (pssl) fut circonstancielle. Une délégation Chrétienne venue de Najran pour s'entretenir avec le Saint Prophète Mohammad (pssl), au sujet de ses revendications et sur la divinité de Jésus (as), resta sur ses positions initiales, après plusieurs jours de discussions pendant lesquels le Saint Prophète (pssl) eut repoussé toutes les objections apportées par des arguments inébranlables d'inspiration divine. Dieu, de par Sa sagesse, vu la situation d'impasse, apporta donc cette solution qui demeure toutefois exceptionnelle.

« *Un duel de prières ne se fait nullement sur des points de litige insignifiants* ». Commentant ce verset cité plus haut, je fais ressortir qu'un duel de prières ne s'effectue nullement sur des points de litige insignifiants. Ce défi doit être adressé à une personne ou groupes qui savent avec pertinence qu'ils adoptent une mauvaise ligne de conduite et ce malgré des arguments irréfutables.

La condition essentielle demeurant l'occurrence de deux personnes (ou groupes) ; l'un revendiquant une origine divine et l'autre le rejetant.

Un défi pour un duel de prières doit venir de quelqu'un qui peut s'assurer du soutien de sa communauté dans son intégralité et il en est de même pour celui qui le relèvera. Cela fait, maintenant les forces d'opposition ont toujours rejetées les envoyés de Dieu jusqu'à nos jours et le fait déterminant est que la répression anti-Manifestation Divine a pris des proportions franchement inquiétantes durant ces dernières années. Les attaques à la fois verbales et physiques ont atteint une

virulence indescriptible. Il a fallu d'abord essayer de les ramener à la raison.

La première chose à faire dans ces cas précis était d'essayer de ramener les autorités à la raison, de les humaniser, de les conseiller de ne point intervenir dans ces domaines qui dépassent leur compétence, de ne pas s'engager dans cette spirale d'autodestruction.

Le fait de ne pas avoir foi en une quelconque idéologie ne donne pas droit à des excès contre ceux qui y croient. Si quelqu'un veut refuser les injonctions coraniques, qu'il le fasse avec un minimum de respects. Ayez en mémoire les versets coraniques relatifs à Moosa (as).

Dieu déclara que si ce prophète est un faux, ses mensonges et leurs conséquences seront à son détriment. Un peuple tout entier ne peut être puni par la faute d'un individu. Il est très difficile pour nos persécuteurs d'avoir connaissance de la juste vérité du à leur éloignement des révélations divine.

L'attitude des adversaires étant ce quelle est de nos jours et vu que les limites extrêmes de la décence ont été violées, on trouve que maintenant le moment est propice pour leur lancer un défi pour un duel de prières, selon les termes coraniques, est venu. Les temps des batailles d'arguments sont révolus car, premièrement toute l'argumentation apportée par les prophètes (as) est restée irréfutée, et il ne pourrait en être autrement.

La raison a cédé la place à la violence organisée. Deuxièmement, les autorités adversaires cautionnent depuis quelques temps, la publication de contre-vérités insultant notre bien-aimé prophète Mohammad (psl) et le Messie Promis (as). Tous les moyens ont été utilisés par eux pour leur attirer la colère de Dieu.

La prière est la meilleure arme qui ouvre la voie de la délivrance contre la privation.

NOTRE RESPONSABILITÉ

En conclusion, il faut comprendre que, outre l'exécution régulière de sa Salât, il incombe à chaque personne d'encourager également sa femme, ses enfants, ses frères et sœurs, ses voisins, ses proches et d'autres personnes afin qu'ils effectuent leur Salât régulièrement.

Chaque *Ummati* est responsable pour l'ensemble de l'humanité. Il doit donc faire son meilleur effort pour que l'Oummah en entier établisse la Salât. Le Messager d'Allah (pssl) a lui aussi été ordonné par Allah l'Exalté :

وَأْمُرْ أَهْلَكَ بِالصَّلَاةِ وَاصْطَبِرْ عَلَيْهَا

« Et commande à ta famille la Salat, et fais-la (toi-même) avec persévérance. » (20 : 133)

De même un autre verset ordonne :

أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا قُوا أَنفُسَكُمْ وَأَهْلِيكُمْ نَارًا

« Ô vous qui avez cru ! Préservez vos personnes et vos familles du Feu ». (66: 7)

Par conséquent, toute personne doit prendre conscience de sa responsabilité et faire un effort pour la réaliser. Il est rapporté dans un hadith que le Prophète (pssl) a dit: « *Chacun de vous est un berger et il sera interrogé au sujet de son troupeau* ». (Bukhari)

La Salât apporte un réconfort dans l'esprit, le cœur et, finalement, notre âme. La Salât est une nourriture pour toutes les parties de notre corps et conscience. Sans la Salât, un musulman ne peut pas être correctement un musulman; ressemblant davantage à un mort-vivant. Par conséquent nous tous musulmans, faisons notre devoir, non seulement pour l'amour de Dieu – en vérité Allah n'a pas besoin de notre Salât car c'est nous qui avons besoin de Lui – mais aussi pour le bien de nos propres âmes. *Insha-Allah*. Qu'Allah l'Exalté nous accorde et aussi l'ensemble de l'Oummah la prise de conscience de notre responsabilité et la capacité de l'accomplir. *Amine*.

Louanges à Allah, Le Rabb des Mondes !